

Les Championnats individuels d'échecs jeunes (C.I.E.J. 49)

Le samedi 11 décembre et dimanche 12 décembre 2021

à Angers 106 rue du Pré-Pigeon

Préambule

Le règlement du championnat de France jeunes, le règlement du championnat de ligue jeunes individuel de la ligue PDL et le présent règlement s'appliquent aux championnats individuels jeunes 49.

1 Généralités.

1.1 Organisateur et fréquence.

Les CIEJ 49 sont organisés, chaque année, par le C.D.J.E. 49 qui peut déléguer cette organisation à un club du département.

1.2 Durée et période de l'année.

Cette compétition a lieu, sur deux jours, entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre exclus. La date définitive est fixée par le C.D.J.E. 49.

1.3 Participants.

Les CIEJ 49 sont ouverts aux jeunes (garçons et filles) de petits poussins U08 à juniors U20 inclus, licenciés dans un club du département et ayant respecté les modalités d'inscription.

1.4 Titres en jeu.

Les tournois disputés lors des CIEJ 49 attribuent les titres de champions et championnes du Maine-et-Loire d'échecs dans les catégories suivantes :

<u>Mixtes</u>			<u>Filles</u>		
Petit poussin	M	U08	Petite poussine	U08F	(né(e)s en 14 et après)
Poussin	M	U10	Poussine	U10F	(né(e)s en (13-12)
Pupille	M	U12	Pupille	U12F	(né(e)s en (11-10)
Benjamin	M	U14	Benjamine	U14F	(né(e)s en (09-08)
Minime	M	U16	Minime	U16F	(né(e)s en (07-06)
Cadet	M	U18	Cadette	U18F	(né(e)s en (05-04)
Junior	M	U20	Junior	U20F	(né(e)s en (03-02)

1.5 Qualification pour les championnats des Pays de la Loire.

Les CIEJ 49 sont également qualificatifs pour les tournois ELITE des championnats des Pays de la Loire d'échecs des jeunes, eux-mêmes qualificatifs pour les championnats de France des jeunes.

Dans chaque tournoi, sont qualifiés les joueurs ayant totalisé au moins un point de plus que la moyenne à condition de ne pas avoir été forfait lors d'une ronde du tournoi.

En cas d'effectifs insuffisants et de regroupement de 2 catégories d'âge en un seul tournoi, **les 2 premiers de chaque catégorie seront qualifiés.**

Tous les Champions de Ligue de la saison précédente sont qualifiés d'office qu'ils changent de catégories ou non.

Toutes les féminines participants aux championnats départementaux sont qualifiées pour les championnats de Ligue, sauf si elles sont plus de 5 dans leur catégorie dans ce cas, seules les 5 premières sont qualifiées les autres deviennent repêchables en cas de désistement.

Dérogations : Chaque département possède deux dérogations qu'il devra donner en priorité à un joueur absent lors des championnats départementaux pour maladie, voyage scolaire ou autre.

2 Conditions et modalités d'inscription.

2.1 Licence.

Tous les participants doivent être licenciés dans un club du CDJE 49 pour la saison en cours.

Les pupilles U12, les benjamins U14, les minimes U16, les cadets U18 et les juniors U20 doivent être titulaires d'une licence A (pas de prise de licence sur place).

Les petits poussins U08 et les poussins U10, doivent être titulaires d'une licence A ou d'une licence B (pas de prise de licence sur place).

Les joueurs qualifiés d'office doivent être licenciés à la FFE au plus tard le 30 novembre de la saison en cours.

2.2 Modalités d'inscription et pointage.

Les inscriptions se font **uniquement par courrier ou par mail en renvoyant la fiche d'inscription, dûment remplie et signée, au moins 3 jours avant la compétition.**

La participation au C.I.E.J 49 est gratuite.

Le pointage sur place se fait le samedi 11 décembre de 9 h 45 à 10 h 15 pour les pupilles U12, les benjamins U14, les minimes U16, les cadets U18 et les juniors U20.

Les poussins U10 et les petits poussins U08 pointent le dimanche 12 décembre de 10 h à 10 h 30.

3 Règlement.intérieur

3.1 Règles du jeu.

Les règles du jeu utilisées lors des C.I.E.J. 49 sont celles adoptées par la F.I.D.E. (Fédération Internationale du Jeu d'Echecs).

3.2 Cadences.

3.2.1 Petits poussins U08 et Poussins U10.

Les petits poussins U08 et les poussins U10 jouent un tournoi de 7 rondes à la cadence Fischer de 15 minutes + 5 s par joueur.

3.2.2 Tournoi 2 : Pupilles U12 à juniors U20.

Les pupilles U12, les benjamins U14, les minimes U16, les cadets U18 et les juniors U20 jouent un tournoi de 6 rondes dans chaque catégorie si le nombre d'inscrits le permet, à la cadence Fischer de 50 minutes + 10 secondes par coup. Dans le cas contraire un regroupement de catégories est organisé.

3.3 Horaires.

3.3.1 Petits poussins U08 et poussins U10

Dimanche : R1 à 11 h, palmarès à 18 h.

3.3.2 Pupilles U12 à juniors U20

Samedi 11 décembre : R1 : 10h30 R2 : 14h00 R3 : 16h45

Dimanche 12 décembre : R4 : 10h30 R5 13h30 R6 : 15h30

Remise des prix : 12 décembre vers 18h15

3.4 Les départages et les classements

■ Système suisse 1 Buchholz tronqué 2 Buchholz 3 Performance

Dans le cas d'un regroupement de catégories, le 1er départage sera la confrontation directe pour départager 2 joueurs ex aequo de la catégorie inférieure.

Pas de matches de départages, les classements se font uniquement aux départages ci-dessus. Seule la grille américaine PAPI détermine le classement des joueurs, même dans le cas de tournois mixés.

Les qualifiés d'office pour les championnats de Ligue Jeunes peuvent participer aux championnats départementaux. S'ils jouent dans leur catégorie, ils sont écartés de la liste des qualifiés par les championnats départementaux. Si la commission Jeunes les autorise à jouer dans une autre catégorie que la leur (en surclassé) et qu'ils terminent 1er, ils sont déclarés champions de la catégorie dans laquelle ils ont joué effectivement et ils pourront alors choisir :

- soit de jouer dans leur catégorie en qualité de qualifié d'office
- soit de jouer dans la catégorie supérieure dans laquelle ils sont champions départemental.